

ARRETE N°2021-127

**Proclamation des résultats de l'élection partielle des représentant.es des usager.es
à la Commission de la recherche, secteur LSH**

- Vu** le Code de l'Education, notamment ses articles L719-1 et D719-1 à 47 ;
- Vu** les statuts de l'Université Lyon 2 approuvés par le Conseil d'administration le 27 avril 2018 modifiés ;
- Vu** l'arrêté électoral N°2021-83 du 26 mars 2021 portant convocation des usager.es en vue de la désignation de leur représentants au sein de la Commission de la recherche du Conseil académique ;
- Vu** l'arrêté 2021-114 du 15 avril 2021 portant recevabilité des listes de candidatures ;
- Vu** les procès-verbaux de dépouillement du 27 avril 2021 ;

La Présidente de l'Université Lyon 2 proclame les résultats du scrutin à la Commission de la recherche, secteur LSH :

Collège des usager.es

Sièges à pourvoir : 4

Votants : 815

Bulletins blancs : 0

Suffrages valablement exprimés : 17

Ont obtenu :

Liste	Suffrages obtenus	Sièges attribués
Avenir	6	1
CDNT Collectif des non-titulaires	9	2
Unité 2021	2	1

Sont déclaré.es élu.es :

Liste Avenir

Ahmed MAHDI (titulaire 1)

Nour MALAS (suppléante 1)

Liste CDNT

Aude ROYET (titulaire 1)

Maxime LEMAITRE (titulaire 2)

Julia CHRYSSOMALIS (suppléante 1)

Romain BERTRAND (suppléant 2)

Liste Unité 2021

Stéphéline GINGUENÉ (titulaire 1)

Renaud MABIRE (suppléant 1)

Article 2 : Publicité

Le présent arrêté sera notifié aux membres et délégués de listes du Comité électoral consultatif. Il sera affiché dans les locaux universitaires et mis en ligne sur le site internet de l'Université.

Fait à Lyon, le 28 avril 2021


Nathalie DOMPNIER

